

o.222.V.N. - WD/cl

Le 21 octobre 1966

Aide de la Suisse au VietnamA. Aide bilatérale

L'état ci-joint résume l'aide apportée jusqu'ici au Vietnam par :

1. le gouvernement suisse
avec le CICR
avec la Croix-Rouge suisse (CRS)
2. la Croix-Rouge suisse
avec l'appui de la Confédération
en collaboration avec l'Aide suisse à l'étranger
(Action "Blitz Drive")
3. la centrale sanitaire suisse
par l'entremise du CICR
4. Terre des hommes
5. la Chaîne du bonheur (Radio suisse romande)
- par l'entremise du CICR.

A part la centrale sanitaire suisse, tous les donateurs souhaitent venir en aide aussi bien au Vietnam du Nord qu'au Vietnam du Sud.

L'aide de la Croix-Rouge suisse et celle de Terre des hommes n'atteignent pour le moment que le Vietnam du Sud.

La centrale sanitaire suisse, qui réserve la sienne exclusivement au Vietnam du Nord et au FLN (Vietcong) a dû se contenter jusqu'ici de leur envoyer du matériel médical et des médicaments par l'intermédiaire du CICR. Les tentatives du Dr Forel de pénétrer à Hanoi et d'y installer éventuellement une équipe médicale ont échoué jusqu'à maintenant.

./..



Les chiffres concernant la centrale sanitaire suisse sont approximatifs et nous seront confirmés incessamment par cette organisation.

Ceux qui se rapportent à Terre des hommes sont incomplets vu le refus de son président de nous communiquer des précisions sur les frais encourus pour l'envoi et le maintien de son équipe médicale à Saïgon.

Enfin, le résultat de la collecte entreprise dans le cadre de la campagne européenne pour les réfugiés et dont il est prévu qu'une partie sera consacrée par la Croix-Rouge suisse aux réfugiés vietnamiens, n'est pas encore connu.

Les données que nous possédons actuellement permettent de situer le niveau de l'aide accordée à ce jour par la Suisse au Vietnam à près de fr. 1'700'000.-.

B. Aide multilatérale

1. Plan gouvernemental

La Suisse participe aux budgets des organismes spécialisés des Nations Unies suivants, qui oeuvrent au Vietnam du Sud : FAO, OMS, UNESCO, UNICEF.

2. Plan non gouvernemental

L'oeuvre de secours évangélique de Suisse (EPER/HEKS) et l'Union suisse CARITAS contribuent indirectement à l'aide au Vietnam en participant financièrement :

- l'EPER : au programme d'aide au Vietnam du Conseil oecuménique des églises
- CARITAS : au programme de CARITAS international.

La nouvelle action "lapins géants" (introduction de lapins français au Vietnam du Sud) est une initiative de cette dernière organisation réalisée avec le concours du CICR. Les premiers résultats, qui portent sur l'envoi et l'élevage d'une vingtaine de bêtes, sont si satisfaisants et ladite action aurait un tel succès qu'il est envisagé de la poursuivre et de l'amplifier.

Nous n'avons pas connaissance d'autres organisations suisses d'entraide participant à des actions au Vietnam.

C. Comité international de la Croix-Rouge

Vis-à-vis de l'extérieur, l'activité du CICR ne pourrait guère être mise à l'actif de la Confédération. En revanche, du point de vue interne, il convient de lui accorder toute l'attention qu'elle appelle, d'autant plus que le CICR sollicitera probablement d'ici peu, pour la poursuivre, un nouveau prêt du gouvernement suisse sur le solde du crédit de 7,5 millions de francs mis à sa disposition par arrêtés fédéraux des 19 décembre 1945 et 5 avril 1946.

* * *

Le CICR déploie au Vietnam du Sud son activité traditionnelle :

- contacts suivis avec les autorités et la Croix-Rouge vietnamienne,
- visites de prisonniers,
- aide aux réfugiés et à la population civile,
- transmission et distribution des secours de tous genres qui lui sont confiés (notamment par les sociétés nationales de la Croix-Rouge).

Il a en outre pris l'initiative de mettre sur pied à Saïgon un centre d'accueil et de prothèses pour invalides.

Le CICR a en vue l'exécution de deux nouveaux programmes d'aide aux réfugiés montagnards au nombre de 100'000, chassés de leurs villages. Ces actions auraient pour centre les régions de Kontum et de Dalat.

Le Comité international envisage aussi la création d'autres centres d'accueil pour invalides.

Le Vietnam du Nord et le Vietcong acceptent les envois de secours (principalement plasma sanguin et médicaments) du CICR, qui comprennent ses dons propres ainsi que tous ceux qui lui sont confiés, en Suisse et d'autres provenances, pour ces destinations.

L'impossibilité pour le CICR d'en contrôler sur place la distribution et d'accomplir ses tâches conventionnelles dans les parties du pays contrôlées par Hanoï et par le FLN, n'est pas que le fait du CICR. Comme il ressort de ce qui précède, la Centrale sanitaire suisse, d'orientation communiste, se voit opposer

avec persistance le même refus. Le CICR n'est pas éloigné de croire que même des Croix-Rouges de l'Est, qui ont offert d'importants secours à Hanoï, se seraient aussi fait éconduire (ce serait le cas de la Croix-Rouge polonaise qui a fait don au Vietnam du Nord d'un hôpital de campagne).

Le CICR semble en tout cas avoir exploré toutes les voies d'accès pour pénétrer au Vietnam du Nord et au Vietcong.

Il est difficile de traduire en espèces les services du CICR, qui du reste sont financés en partie par d'autres pays puisque les ressources du Comité international proviennent d'un peu partout. Mais il faut souligner que le gouvernement suisse est de loin le principal soutien du CICR et que l'étendue et l'efficacité de sa mission au Vietnam sont fonction pour la plus large part de l'appui que la Confédération lui assure, et ce sera notamment le cas pour l'avenir, semble-t-il. Le tableau figurant sous annexe II donne quelques chiffres.

Outre les deux tableaux mentionnés, nous ajoutons sous annexe III un état montrant la répartition de l'aide de la Suisse entre le Vietnam du Sud, le Vietnam du Nord et le Vietcong.

Annexes mentionnées

Annexe II. Gouvernement suisse

	fr.	fr.
a) <u>Versements (Crédit oeuvres humanitaires)</u>		
1) <u>décision C.F. du 7.9.1965</u>		
- à la CRS pour le CICR, pour des secours (moitié pour le Sud et moitié pour le Nord)	100'000.-	
2) <u>décision du C.F. du 1.4.1966</u>		
- à la CRS : première participation à l'envoi d'une équipe médicale à Kontum (VN Sud)	300'000.-	
3) <u>décision du C.F. du 27.9.1966</u>		
- à la CRS : contribution à la construction d'un pavillon pour enfants à l'Hôpital civil de Da Nang (VN Sud)	110'000.-	
b) <u>Lait</u> (Selon note générale du CICR du 12 août 1966)		
Selon O.I., le CICR a prélevé ce don sur son attribution générale pour 1966. Destinataire : VN du Sud (5 tonnes)	25'000.-	
c) <u>Octroi par l'Office fédéral de l'air de tarifs réduits aux membres des équipes suisses d'aide au VN.</u>		
Evaluation par Swissair jusqu'à fin 1966	65'000.-	600'000.-

II. Croix-Rouge Suisse

a) Prélèvements sur fonds recueillis grâce à parrainages en faveur du Vietnam :		
1) <u>pour équipe médicale Kontum</u> (1ère contribution s'ajoutant à celle de la Confédération - VN Sud)	200'000.-	
2) <u>pour construction pavillon pour enfants Hôpital civil de Da Nang</u> (VN Sud)	110'700.-	
b) <u>Action en faveur de réfugiés (Campagne européenne "Blitz Drive" d'octobre 1966)</u>	500'000.-	810'700.-
		1'410'700.-

- 2 -

	fr.	fr.
Report		1'410'700.-

b) Les organisateurs espèrent récolter au moins 1 million de francs. Le cas échéant, la moitié serait utilisée par la CRS pour l'aide aux réfugiés au VN. (5 à 600'000 fr. doivent être réservés pour les Tibétains en Suisse). En cas de résultat supérieur, le montant de fr. 500'000.- serait augmenté de la différence.

III. Centrale Sanitaire Suisse

Matériel médical pour VN Nord		(40'000.-	
pour FLN	au moins	(40'000.-	80'000.-

IV. Terre des Hommes

pour équipement Centre réanimation Nhi-Dong, Saïgon (VN Sud)		100'000.-	
Frais personnel (traitements, voyages, entretien)			100'000.-

V. Radio Romande - Chaîne du Bonheur

au CICR :			
pour réfugiés montagnards de Dalat (VN Sud)		50'000.-	
pour secours (médicaments)			
au VN Sud		25'000.-	
au VN Nord		25'000.-	100'000.-

1'690'700.-

Annexe IIAction du CICR au VietnamI. Dons accordés par le CICR et provenant de ses fonds propres :

(Selon bulletins d'information du CICR)

- au Vietnam du Nord	fr.	50'000.-
- au Vietnam du Sud	fr.	50'000.-
- pour secourir réfugiés vietnamiens rapatriés du Cambodge	fr.	15'000.-
- pour secourir réfugiés vietnamiens au Cambodge	fr.	25'000.-
- en cigarettes (destinataires pas précisés; probablement prisonniers de guerre et internés)	fr.	20'000.-

 fr. 160'000.-

 =====

II. Les rapports du CICR ne donnent pas de détails sur ses autres dépenses pour son action au Vietnam :

- frais de fonctionnement de sa délégation (actuellement 2 délégués), à renforcer;
- frais d'administration (télégrammes, etc.);
- frais de transport des secours qu'ils acheminent au Nord, au Sud et au FLN.

NB. Le CICR ne bénéficie pas de tarifs réduits auprès de la Swissair, étant considéré comme un organisme international.

Tandis que nous savons que les actions du CICR au Népal et au Yémen (financées à l'aide de prêts de la Confédération) lui ont coûté au moins fr. 4'200'000.-, nous n'avons pas jusqu'à maintenant de données relatives au Vietnam, le CICR n'ayant pas encore fait appel au crédit fédéral pour son activité dans ce pays.

Annexe IIIRépartition de l'aide de la Suisse

	VN.Sud	VN. Nord	Vietcong (FLN)
	fr.	fr.	fr.
<u>Crédits fédéraux</u>			
pour action CICR	50'000.-	50'000.-	
" " CRS:			
Kontum	300'000.-		
Danang	110'000.-		
Lait (CICR)	25'000.-		
Réductions tarifs Swissair	65'000.-		
<u>Croix-Rouge suisse</u>			
Kontum	200'000.-		
Danang	110'000.-		
Action Réfugiés	500'000.-		
<u>Centrale sanitaire suisse</u>		40'000.-	40'000.-
<u>Terre des Hommes</u>			
Centre réanimation Saïgon	100'000.-		
<u>Radio Romande</u> (Chaîne du Bonheur)			
action CICR	75'000.-	25'000.-	
	1'535'000.-	115'000.-	40'000.-

octobre 1966